

La Joute des 3 Contrées 2020

Règlement particulier

I. Règlement

La compétition se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions de la Fédération Française de Badminton, sous l'autorité du Juge-Arbitre M. BOURDENET Jean-Noël et ses adjoints. Les décisions des Juges-Arbitres sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points des règlements.

II. Participants

Les joueurs doivent être licenciés à la FFBad au jour de leur inscription. Le tournoi est ouvert à chacune des ligues Françaises de Badminton.

Le tournoi est ouvert aux catégories Minime, Cadet, Junior, Senior et Vétéran classés de N2 à NC.

III. Lieu et horaires

La compétition se déroulera le samedi 27 et le dimanche 28 juin 2020 dans 2 salles différentes :

- Au gymnase des Haberges : Impasse des Haberges, 70000 Vesoul
- Au gymnase Lasalle : Rue René Hologne, 70000 Vesoul

Les matchs débuteront à 8h00 les deux jours, la fin de la compétition est prévue à 18h00 le dimanche.

IV. Volants

Les volants plumes homologués par la FFBad sont à la charge des joueurs. Les volants de référence utilisés lors du tournoi seront les RSL Grade 3 (vitesse 77), en vente à la buvette. Ces volants seront achetés à part égale par les joueurs en cas de désaccord sur leurs volants personnels. Les volants en plumes sont les volants obligatoires pour toutes les catégories, NC inclus. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.

V. Matches

Tout joueur doit se présenter 30 minutes avant l'heure de son premier match. Le temps d'échauffement sur le terrain est de 3 minutes à partir de l'annonce du match. Quand le score atteint la première fois dans le set 11 points, les joueurs bénéficient d'un arrêt de 60 secondes. Une interruption de 120 secondes est possible entre chaque set. Au troisième set, les joueurs changent de demi-terrain lorsque le score atteint la première fois 11 points. Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. S'il ne s'est pas présenté, un joueur pourra être disqualifié du tableau après le troisième appel de son nom par décision du Juge-Arbitre.

L'ordre des rencontres respectera, dans la mesure du possible, la numérotation annoncée sur le programme du tournoi. Cependant, les horaires et l'ordre des rencontres sont donnés à titre indicatif et peuvent être

modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Une rencontre peut être avancée jusqu'à une heure avant son horaire prévu.

VI. Tableaux

Les séries sont constituées en fonction de la cote FFBad en simple (homme et dame). Pour les doubles (hommes et dames) et doubles mixtes, les séries seront établies en fonction de la somme des cotes FFBad de chacun des membres des binômes. La cote FFBad prise en compte sera celle du jeudi 11 juin 2020.

Conformément à l'article 3.2.1.5. du Règlement Général des Compétition, la cote FFBad du mieux classé des participants d'une même série ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Si une série inclut un joueur NC ou P12, alors elle peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (cote strictement inférieure à 32).

Les joueurs peuvent s'inscrire dans 2 tableaux maximum, cependant un joueur ne peut pas s'inscrire en simple et en mixte.

Seront joués en entier le samedi, tous les tableaux de doubles mixtes. Les phases qualificatives des tableaux de simple (hommes et dames) seront joués le samedi après les tableaux de doubles mixtes. Les doubles (hommes et dames) et les phases finales des tableaux de simple auront lieu le dimanche.

Toutes les phases qualificatives se dérouleront en poules. Les tableaux seront, dans la mesure du possible, constitués en poules de 4 avec 2 sortants par poules.

Un joueur ou une joueuse souhaitant s'inscrire en double homme, dame, ou double mixte et qui n'a pas de partenaire pourra s'inscrire « au choix ». L'organisation fera son possible pour lui trouver quelqu'un correspondant à la série souhaitée.

VII. Inscriptions

Les inscriptions sont à retourner aux adresses suivantes :

- Mail : bvn.tournoi@gmail.com
- Postale : BVVN, Chez Florian Plaza, 19 Voie de Rupt, 70360 Scey-sur-Saône

Paiement par virement ou par chèque à l'ordre B.V.V.N.

La date limite d'inscription est le dimanche 14 juin 2020. Afin d'assurer le bon déroulement du tournoi, le club sera obligé de clôturer les inscriptions à cette date et refusera les retards. Une seule feuille d'inscription par club.

Prix des inscriptions :

- 1 tableau : 15 €
- 2 tableaux : 20 €

Le tirage au sort aura lieu 22 avril 2020. Notre club se réserve le droit de refuser une inscription si le Juge-Arbitre en valide les raisons. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée, uniquement si elles sont accompagnées du paiement, avec une limite de 300 inscrits.

Pour tout forfait après le tirage au sort, un joueur devra faire parvenir au Juge-Arbitre le jour de la compétition un justificatif ou il devra l'envoyer au plus tard dans les 5 jours après la compétition à la Commission de Ligue des Officiels Techniques de la Ligue de Bourgogne Franche Comté : clot@lbcfbad.fr

Si le forfait n'est pas déclaré au minimum 5 jours avant le tournoi, les frais d'inscription ne sont remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail, etc... Seul le Juge-Arbitre décidera de la nature du forfait (à justifier, volontaire ou involontaire).

VIII. Arbitrage

Les matchs se déroulent en auto-arbitrage. Il est possible de nommer un arbitre suite à la demande d'un joueur ou si le Juge-Arbitre l'estime nécessaire. C'est le Juge-Arbitre qui nommera l'arbitre en question. Toute contestation sera examinée par le Juge-Arbitre. Ses décisions sont sans appel.

Tout volant touchant un filin, sera déclaré let au service comme en jeu. Tout volant touchant un panier de basket sera déclaré let au service 2 fois et faute en jeu.

2 coaches maximum seront autorisés, ils devront se tenir dans les places prévues à cet effet.

Aucun joueur encore en course dans le tournoi ne sera autorisé à quitter le gymnase sans l'autorisation du Juge-Arbitre et devra revenir à l'heure convenue.

IX. Tenue vestimentaire

Les joueurs et joueuses devront porter une tenue de sport adéquate conforme aux règles édictées par la FFBad. Cette tenue est à l'appréciation du Juge-Arbitre.

X. Code de conduite

Le club ne pourra pas être tenu responsable en cas de vol, d'accident, de bris de matériel lors de la compétition.

Il est interdit de fumer dans le gymnase et de manger sur et au bord des terrains. Nous vous demanderons également d'utiliser les poubelles mises à disposition par le club. La compétition doit se dérouler dans les meilleures conditions. Chaque participant doit donc veiller au maintien de la bonne ambiance et doit également faire preuve de fair-play.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement particulier.

Le B.V.V.N. vous souhaite un excellent tournoi.

Le Comité d'organisation

Le Juge-Arbitre